

9. La grande controverse : le fondement du règne de Dieu

1. Introduction

“ La justice et l'équité sont la base de ton trône. La fidélité et la loyauté se tiennent devant toi.” Ps 89 :15 (14)

Le questionnaire affirme que la loi est le fondement du gouvernement de Dieu. Selon le psalmiste se sont la justice et l'équité, la fidélité et la loyauté qui constituent la base.

Ceci est appuyé par le prophète Esaïe dans un texte dit messianique :

“ Etendre la souveraineté, accorder une paix sans fin au trône de David et à son royaume, l'affermir et le soutenir par l'équité et par la justice, dès maintenant et pour toujours : voilà ce que fera la passion jalouse du SEIGNEUR (YHWH) des Armées.” – Es 9 :6

La justice, l'équité, la fidélité (aussi : bonté), la loyauté, la paix, ... voici ce que Dieu veut. **La loi est un moyen** pour réaliser cela.

Dans le jardin d'EDEN, il n'y avait pas de « loi » comme il y en eut plus tard après l'Exode. Le mot « TOV »

(bien, beau, bon, agréable, utile, qui procure le bonheur), qui apparaît comme un refrain récurrent dans le

premier récit de la création, exprime l'intention (ou le désir) de Dieu pour l'homme. Cela ne peut pas être réalisé n'importe comment. D'où le conseil « de ne pas manger de cet arbre ».

Il est à remarquer combien de fois ce TOV est lié à la « loi » : « Afin que tu sois heureux ! » (= YATAV / TOV). La loi n'est pas un but en soi, mais un moyen, une voie ...

Dans cette étude, nous aimerions survoler certains aspects intéressants concernant « la loi ».

“Salus populi suprema lex esto” - “Le bien-être du peuple est la loi suprême.” (Cicero)

Justice : TSEDEK / TSEDAKAH – ce qui est droit, juste, normal

Equité : MISHPAT – du verbe ‘juger, gouverner’ (cf. les juges en Israël)

Fidélité : CHESED – bonté fondamentale

Loyauté : EMETH – fidélité, fermeté, intégrité

Paix : SHALOM – paix, sûreté, bien-être

1. La loi comme **fondement du règne de Dieu**... ou la justice et l'équité, la loyauté et le bonté, la fidélité, la paix... ? Y a-t-il une différence entre ces deux visions des choses? Est-ce que cela importe? Cela peut-il influencer notre image de Dieu ? Et la façon de vivre notre foi ?
2. « Le bien-être du peuple est la loi suprême ... » Pensez-vous que cela s'applique également à notre Dieu ? Quel Dieu Jésus nous a-t-il montré ?
3. A votre avis : « Loi » : le fondement, une fin en soi, un moyen, .. ?



2. La loi – la TORAH

Sous le régime romain, « DURA LEX SED LEX » était en vigueur – la loi est dure, mais c'est la loi ! C'était le vécu des contemporains de Jésus, qui vivaient avec de nombreuses interdictions et obligations, dont la violation était sévèrement punie.

Le mot Torah est souvent traduit par « loi ». Cela ne rend pas justice au son plein, chaleureux et positif qu'avait à l'origine la « Torah ». Les rabbins soulignent deux racines possibles :

* **YARAH** : à l'origine se mot indiquait qu'un mouvement de bras était effectué : lancer, tirer une flèche... et en dérivé : montrer la direction (d'où l'expression courante « suivre la voie » dans le contexte de la TORAH !), donner conseil, enseigner. Le verbe est également utilisé pour ‘jeter’ une fondation ou une pierre d'angle (Job 38 :6) et pour verser de l'eau (et ainsi rendre fertile, rafraîchir – p. ex. Osée 6 :3b). Cette image est chère aux rabbins et courante parmi les prophètes qui parlaient d'une nouvelle société avec la Torah après l'exil. La Torah rafraîchit, et peut même faire fleurir le désert !

“ Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y reviennent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et fait germer, sans avoir donné de la semence au semeur et du pain à celui qui a faim, ainsi en est-il de ma parole qui sort de ma bouche : elle ne revient pas à moi sans effet, sans avoir fait ce que je désire, sans avoir réalisé ce pour quoi je l'ai envoyée. (Es 55.10,11 – voir aussi 41.18,19)

* **HARAH** : associé à la parentalité. Cela suggère que la Torah n'est pas tant une loi inexorable, mais plutôt un conseil parental pour réaliser une vie heureuse.

Bien plus que des obligations, il s'agit d'une source d'inspiration, d'un enseignement inspirant, d'une sagesse libératrice et qui aide à s'épanouir. Le contexte dans lequel se situe le don de la TORAH (l'Exode et le périple vers la Terre promise) met encore plus l'accent sur ce message fondamental. « Si vous voulez vraiment que les choses se passent bien en Canaan (dans votre vie, dans la société), écoutez les conseils de Dieu « afin que vous soyez heureux ! »



4. La loi de Dieu : qu'est-ce que cela a à voir avec le concept de « TOV » ?
5. « Afin que vous soyez heureux ! »... Le vivez-vous aussi de cette façon ?
6. Reprenez tous les aspects des mots YARAH et HARAH qui constituent la base du concept 'TORAH' : montrer le chemin, conseiller, enseigner, poser la pierre d'angle, verser de l'eau + contexte parental... Est-ce que ces éléments correspondent à 'la loi de Dieu' ? Pourquoi / pourquoi pas? Essayez de trouver des exemples concrets

3. Le sanctuaire et la loi

“Le sanctuaire de Dieu qui est dans le ciel fut ouvert, et le coffre de son alliance apparut dans son sanctuaire.” – Ap 11 :19

Dans le Saint des Saints (ou Lieu Très Saint - pour rappel : « saint » ne signifie pas seulement 'à part', mais a surtout trait à la consécration, le dévouement) se trouvait l'arche de l'alliance. Le mot alliance est significatif. Cela souligne une connexion positive et bénéfique entre Dieu et l'homme, entre l'homme et Dieu.

Dans l'arche se trouvaient les deux tables de pierre, également appelées tables de l'alliance, avec les 10 paroles d'alliance écrites par Dieu pour une vie bénie et heureuse. Mais il y avait aussi autre chose :

* **Le kapporeth – le propitiatoire (le couvercle)**

Ce mot est dérivé du verbe KAPHAR = couvrir. Notre mot 'propitiatoire' n'est pas le plus heureux. Le mot hébreu « couvrir » prend le sens de « pardonner » et parle d'un Dieu qui veut pardonner abondamment (voir Ésaïe 55 : 7). Le « mercy seat » en anglais ou le « Gnadenstuhl » en allemand sont plus appropriés.

* **La manne** : symbole de la généreuse bienveillance de Dieu, mais aussi un appel à ne pas « vivre uniquement de pain », ni à attacher de l'importance surtout aux choses purement matérielles ;

* **la verge d'Aaron** qui soudainement avait fleuri (dans la Bible les bourgeons des amandiers sont le symbole d'un avenir plein de promesses, parfois contre toute attente).

On peut se demander s'il est sain de parler uniquement de « la loi » dans l'arche, sans mentionner les autres éléments qui étaient présents...

'Une loi sainte'

Dans le contexte du sanctuaire on aime aussi parler de 'loi sainte'. Par là on entend souvent « absolue, inexorable, immuable ». Sans vouloir rien enlever à cela, il est important de ne pas oublier la notion de « consécration, dévouement ».

Le premier mot du Décalogue est 'ANOCHI' - Moi, et le dernier mot RE'A - le voisin, l'autre. Les rabbins indiquent que Dieu YHWH fait toujours le mouvement vers l'homme (du moi à l'autre). Jésus a illustré cela d'une manière sublime dans sa vie. Quel dévouement ! Maintenant c'est notre tour...

7. **Dévouement...** pour qui, pour quoi ? **Consécration** à qui, à quoi ?
8. Discutez ensemble des différents éléments liés à l'arche. Mieux vaut les mentionner ensemble, non ? Que nous apprennent-ils ?



Des lois... ou des paroles ?

“Alors Dieu prononça toutes ces paroles” Exode 20 :1

“Ces paroles, le SEIGNEUR les a adressées à toute votre assemblée dans la montagne, du milieu du feu, des nuées et de l'obscurité épaisse, avec une grande voix, sans rien ajouter. Il les a écrites sur deux tablettes de pierre qu'il m'a données.” - Deutéronome 5:22

Dans le texte des Dix Commandements, le mot DAVAR est utilisé et pas 'commandement'. DAVAR signifie parole ainsi qu'action et événement.

Le sens fondamental des mots hébreux est souvent illustré par le contexte dans lequel un mot est utilisé pour la première fois dans la Bible. Pour le mot DAVAR c'est l'histoire de Noé (Genèse 8 :15). Dieu adresse la PAROLE à Noé et lui demande de quitter l'arche. Il fallait reconstruire un nouveau monde après le chaos du déluge. A la création, Dieu avait tout fait lui-même (Il parlait et cela fut), maintenant il sollicite la coopération de l'homme. DAVAR n'est donc pas tant un commandement (ou une loi qui entraîne une punition en cas de violation), mais une « parole de coopération » bénéfique pour réaliser de bonnes choses ensemble.



9. Comme réagissez-vous à la notion de « **parole de collaboration** » ?

10. Collaboration : pour réaliser quoi ? Essayez de répondre à partir de l'histoire d'Israël et de notre situation.

Une loi immuable

Dix paroles gravées dans la pierre... Généralement on souligne le caractère absolu, immuable (mais malheureusement parfois rigide) de la loi. Selon le rabbin M.A. Ouaknin ce n'est pas tant l'idée de la pierre qui est importante, mais le fait que la Torah est quelque chose de dynamique qui fait partie intégrante de la vie.

Pierre = EBEN en Hébreux. Ce mot contient à la fois les mots AB(BA) - et BEN (père et fils). La TORAH, une sagesse de vie pour le bonheur qui se transmet de manière dynamique et interactive de père en fils.

Le concept 'gravé' a également une signification particulière. La tradition juive indique que les 10 Paroles étaient gravées à travers la pierre, créant ainsi un vide. Le rabbin Ouaknin parle d'un « vide fécond » qui ne demande qu'à être comblé. Pas de rigidité légaliste, mais une interprétation active, positive et créative ! L'homme devient pleinement co-responsable. On trouve un écho de cela dans le Sermon sur la montagne : ne vous contentez pas de ne pas tuer, mais aimez activement ! C'est cela l'accomplissement de la loi...

Les lois d'Hammourabi (époque d'Abraham) étaient également gravées dans la pierre. Pourtant, elles ont été perdues. Elles ne furent retrouvées qu'en 1901. Les tables du Décalogue se sont aussi perdues, mais le Décalogue a continué à être transmis. Ce n'est pas la pierre qui importe, mais ce que Dieu a indiqué dans Jérémie 31 :33 « Je mettrai ma loi au dedans d'eux, je l'écrirai sur leur cœur. »

Qu'est-ce qui est immuable, et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

“Ces paroles, le SEIGNEUR les a adressées à toute votre assemblée dans la montagne, du milieu du feu, des nuées et de l'obscurité épaisse, avec une grande voix, sans rien ajouter. Il les a écrites sur deux tablettes de pierre qu'il m'a données.” - Deutéronome 5 :22

Les « Dix Commandements » posent les grands principes et valeurs moraux, sans formuler de punitions (« Si... alors... »). Une telle loi fondée sur des principes de base est appelée une loi apodictique. Il faut cependant que ces principes s'enracinent concrètement dans la société. Dans la vie quotidienne, les choses doivent être réglées et organisées concrètement. On parle alors de lois casuistiques (qui règlent des cas spécifiques). Ce qui caractérise les lois casuistiques, c'est qu'elles doivent être adaptées aux circonstances changeantes afin de conserver leur sens. C'était déjà le cas dans l'ancien Israël, qui avait évolué d'un peuple nomade à une société agricole puis (partiellement) urbanisée.

En Israël, on parlait des « lois de Moïse » qui régissaient les affaires civiles, religieuses et culturelles (cérémonielles). Jésus n'avait pas l'intention d'abolir « la Loi et les Prophètes », il voulait accomplir » (Mt 5 - PLEROO = rendre à nouveau « plein », souvent compris comme « redonner sa juste valeur »). Exemple concret : commençant par « Tu ne tueras pas », Jésus fait comprendre que cela commence dans les pensées pour arriver finalement à « l'amour » (aimez même vos ennemis) !

Jésus avait souvent une attitude divergente face aux lois et aux prescriptions. Même son interprétation du

Sabbat était différente. L'évangéliste Jean avait bien compris qu'il y avait une différence de compréhension et d'application : " La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ." - Jean 1 :17 / " Jésus leur dit : Amen, amen, je vous le dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel, c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel." - Jean 6 :32



11. Après le rappel du Décalogue en Deut 5, il est écrit : «**Ces paroles, le SEIGNEUR leur les a adressées sans rien ajouter.** » - v. 22. Comment comprenez-vous cela ?
12. Adapter les lois (ou l'application concrète des lois) aux circonstances changeantes... est-ce nécessaire ? Exemples? Cela s'applique-t-il également au sabbat (ou à la manière dont le sabbat est vécu) ?
13. Exemples de la façon dont nous gérons parfois bien et parfois de manière rigide les lois et règles ?
14. Parlez ensemble de la distinction entre **des lois écrites sur la pierre et des lois mises dans le cœur.**

Le sabbat et la loi

"Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat." - Marc 2 :27

Lors de l'institution du sabbat (Genèse 1), le sabbat n'est pas présenté comme une « loi », mais plutôt comme un don, un cadeau qui aide à préserver ce qui est bon (TOV). Les premiers humains recevaient un cadeau de temps pour Dieu, pour eux-mêmes, les uns pour les autres et pour découvrir le jardin ! Il n'est donc pas surprenant que dans Exode 20 le sabbat soit lié à la création. Il ne s'agit alors pas tant de la discussion création - évolution, mais de ce TOV qui caractérisait la création. Le sabbat est nécessaire pour que ce qui est TOV reste TOV. Sommes-nous prêts à prendre du temps pour cela (tout ce qui n'est pas matérialiste) ?

Dans Deutéronome 5, où les Dix Paroles sont répétées, il est frappant de constater que ce n'est pas la création mais la libération de l'esclavage et l'empathie pour tous ceux qui sont « esclaves » qui sont mentionnées comme la motivation sous-jacente. Le souci central est la compassion sociale : chacun – y compris les esclaves et les étrangers – doit pouvoir bénéficier d'un repos bienfaisant : " afin que ton bœuf et ton âne puissent se reposer, que le fils de ta servante et l'immigré puissent reprendre haleine. » (Ex 23 :12). L'objectif de 'la loi', et donc également du sabbat est exprimé maintes fois : « Afin que tu vives et sois heureux ! »

Le reproche contenu dans Amos 8 :4-5 est parfois cité pour encourager une stricte observance du sabbat : « Quand le sabbat finira-t-il, que nous ouvrirons les sacs de blé ? » Cependant, le contexte indique qu'il s'agit en réalité d'une volonté d'exploiter les pauvres. Quelle hypocrisie : observer strictement les règles du sabbat, mais ne pas prêter attention aux besoins des gens...

Jésus semble se situer entièrement sur la même longueur d'onde, non seulement en paroles (voir Marc 2 :27), mais certainement aussi en actes. Pensez simplement à toutes les fois où il se heurte aux chefs religieux parce que pour lui c'est l'homme qui compte, et non pas les règles du sabbat.

15. Nos commentaires sur le sabbat mettent généralement l'accent sur l'**obéissance et l'honneur de Dieu**. Jésus semble mettre l'accent ailleurs : « **le sabbat a été fait pour l'homme** ». Examinez les Évangiles : cela correspond-il à la façon dont Jésus a vécu le sabbat dans la pratique (ou : a interprété le sabbat) ?
16. Est-il important de considérer le sabbat uniquement dans le contexte de « la loi » ou plutôt comme **un don du Créateur pour notre bien** (pour que le TOV reste TOV) ? Comment le vivez-vous ?
17. 'Célébrer le mauvais jour', est-ce vraiment le plus grand problème auquel notre monde et notre société sont confrontés aujourd'hui ? Est-ce cela qui préoccupe le plus Dieu ? Est-ce vraiment le 'commandement' le plus important ? Qu'en est-il des mensonges et de la tromperie, de la violence et de l'oppression, de la décadence morale, ... ? Notre témoignage et nos actions dans la société devraient-ils être principalement ou exclusivement axés sur « le bon jour du Seigneur » ? Parlez-en dans le respect les uns des autres...
18. Dans Luc 4, Jésus commence sa mission, dans la synagogue le jour du sabbat, par **un message de délivrance**. Est-ce ainsi que vous vivez le sabbat ? Si oui, libération de quoi ? Ou faut-il plutôt mettre l'accent sur ce qui est requis et ce qui n'est pas autorisé ?